

LENSMAG

MAGAZINE DE LA VILLE DE LENS



Credit Anais Godeau - Dicom - Ville de Lille

DOSSIER

PARCE QU'ON

EST JEUNE

page 17

VILLAGE DE NOËL



Noël à Lens...

Le marché de Noël a été inauguré le vendredi 30 novembre par Sylvain Robert, Maire de Lens. Cette même soirée, la Ville a revêtu ses lumières de Noël...



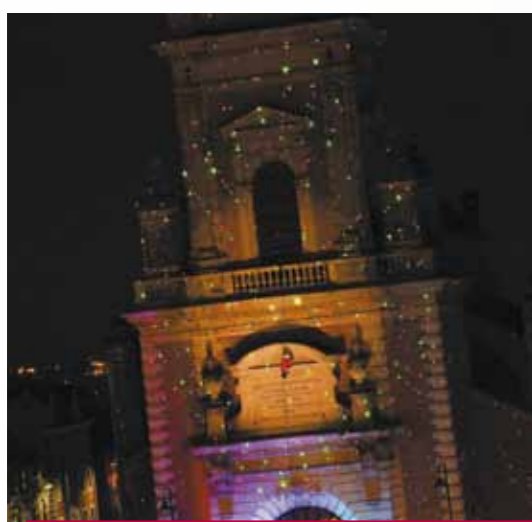
Féérique

Jusqu'au 23 décembre, de nombreuses animations étaient proposées au public dont des déambulations au cœur de la Ville.



Avec le Racing club de Lens

Quelques joueurs professionnels du Racing club de Lens étaient présents pour des séances de dédicaces pour le bonheur des enfants (et des parents).



Terminer en beauté

Dimanche 23 décembre, c'était le dernier jour du village de Noël. Un spectacle pyrotechnique et un mapping sur les contes de Noël ont accompagné la descente du haut de l'église Saint-Léger du père Noël venu spécialement du Pôle Nord.



Une parade par Shop in Lens

Une parade illuminée (le flying dream), est partie de la rue Lanoy pour rejoindre la place Jaurès, une animation offerte par les commerçants de Shop in Lens !

2
INSTANTANÉS

8
LENS ET VOUS

10
VIE DE
QUARTIER

14
LENS
ATTRACTIVE

17
FOCUS

21
TALENTS
LENSOIS

22
EXPRESSION
POLITIQUE

23
INFOS
PRATIQUES

24
JEUNESSE

26
SPORT

27
CULTURE

30
SORTIR



facebook.com/mairiedelens

MAGAZINE MENSUEL DE LA VILLE DE LENS
Service Communication
17 bis Place Jean Jaurès - 62307 Lens Cedex

Directeur de Publication : Sylvain Robert

Responsable de Rédaction : Maxime Pruvost

Rédaction : Maxime Pruvost, Stéphanie Potriquier

Photographies : Laurent Lamacz, Maxime Pruvost, Stéphanie Potriquier, Romain Paris

Conception : Rudy Barbry

Impression : Léonce Deprez, 62620 Ruitz
Tirage : 19 000 exemplaires
Dépôt Légal : à parution



Avant toute chose, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année 2019. Qu'elle puisse être synonyme pour vous et vos proches d'un réel espoir, d'un vivre-mieux ensemble dans un territoire trop souvent oublié. Au moment des bonnes résolutions, je ne peux m'empêcher de reconduire celles déjà formulées depuis des années : être quotidiennement à

vos côtés et à votre écoute et agir en tant que maire de Lens. C'est mon vœu le plus cher.

« On ne subit pas l'avenir, on le fait. » Cette phrase signée Georges Bernanos illustre dans notre politique deux choses : l'attractivité et la jeunesse. L'un ne va pas sans l'autre tel un cercle vertueux.

ON NE SUBIT PAS L'AVENIR, ON LE FAIT

Concernant l'attractivité, permettez-moi de remarquer que si notre ville en était dénuée, nous n'aurions pas présenté deux nouveaux projets ambitieux en présence des promoteurs lors du dernier conseil municipal du mois de décembre. Alors qu'une nouvelle résidence étudiante de 111 logements verra le jour au quartier des gares, il est prévu une résidence pour personnes âgées sur le site de Zins-Garin et un ensemble de logements de standing d'un nouveau type dont ce numéro du Lens Mag évoque les grandes lignes. Mais ces deux nouvelles vitrines de notre politique de logements ne doivent pas occulter l'urgence de nos cités minières. Inlassablement, je n'ai cessé d'alerter les pouvoirs publics et les bailleurs sociaux. Et comme un bonheur ne vient jamais seul, l'îlot Parmentier (Cité 9) et la Cité 4 sont reconnues dans le cadre de l'Engagement du Renouveau du Bassin Minier. Que la Cité 4 qui se trouve face au projet Zins-Garin soit reconnue par les pouvoirs publics est une légitimité à laquelle je tiens.

Quant à la jeunesse, notre engagement envers ce public si nombreux dans le bassin minier et véritable cheville ouvrière pour l'avenir n'est plus à démontrer depuis le début du mandat. Soulignons tout de même que les jeunes lensois auront une belle surprise au cours du premier trimestre de l'année 2019 avec – et c'est une première sur le territoire du bassin minier – la mise en place d'une micro-folie dans l'enceinte de la MJ 42. Cette Maison de la Culture nouvelle génération numérique sera un lieu de détente, d'apprentissage et de démocratisation du savoir. Et c'est à Lens que ça se passe !

L'année 2019 sera propice aux nombreux rendez-vous qui constituent la vie de notre cité et je sais combien les Lensois y sont attachés.

Sylvain Robert,
Maire de Lens

COLIS FESTIF À NOS ÂÎNÉS



Les élus lensois de nouveau aux côtés des aînés

Pour la quatrième année consécutive, la Ville de Lens a décidé d'organiser une distribution de colis de fêtes de fin d'année aux Séniors de 75 ans et plus. En tout, plus de 2 600 Lensoises et Lensois ont reçu un colis gustatif composé de produits sucrés et salés. Ce sont les élus eux-mêmes qui sont allés à leur rencontre. A chaque fois, c'est toujours une agréable surprise pour la personne de se voir offrir ce coffret et c'est toujours un réel plaisir pour l' élu de rencontrer un administré. Pour ceux qui n'étaient pas présents lors du jour de la visite, un avis a été déposé dans la boîte aux lettres afin de venir retirer le colis en mairie au service PAPH (Personnes Agées et Personnes Handicapées).



FÊTE DE LA SAINTE BARBE



Lancement des fêtes de la Sainte Barbe au Louvre-Lens

Du 30 novembre au 4 décembre, on fête la Sainte Barbe sur l'agglomération de Lens-Liévin. L'inauguration s'est tenue au Louvre-Lens avec le feu de Barbara animé par les gueules noires.



Sainte Barbe, nouvelle géante lensoise

Le 2 décembre, la géante Sainte Barbe a été dévoilée devant la maison syndicale en compagnie de Taraderuze, géant mineur. Sainte Barbe mesure 5m30 et pèse pas moins de 230 kilos !



Hommage aux sapeurs-pompiers

Sylvain Robert et les élus lensois ont assisté au centre d'incendie et de secours (CIS) de Lens à la cérémonie de la Sainte Barbe. Plusieurs sapeurs-pompiers ont été décorés à cette occasion.



Hommage à la corporation minière

Mardi 4 décembre, jour de Sainte Barbe, Sylvain Robert et les élus lensois se sont recueillis devant la stèle rendant hommage aux mineurs au cimetière Nord.



Baptisée devant la maison syndicale

Claude Duhoux (le Lensois normand) et Josiane Dryburgh sont les heureux parrain et marraine de la géante qui a été baptisée devant la maison syndicale, un lieu symbolique pour les mineurs !



Un après-midi festif

Le baptême a été fêté en grande pompe. Déambulations, percussions, marionnettes cracheuses de feu : tout était réuni pour passer un agréable moment.



Une nouvelle réunion avec les habitants

Pour la dernière fois de l'année, Sylvain Robert et les élus lensois avaient donné rendez-vous aux administrés pour la réunion publique mensuelle. C'était le mardi 11 décembre à la salle Bon Accueil dans le quartier Van-Pelt. Prochain rendez-vous, en février 2019 (il n'y a pas de réunion en janvier compte tenu des vœux à la population le mardi 8 janvier à la salle Bertinchamps).



Une fin d'année en beauté

Laure Mephu, adjointe du quartier Lens Nord-Est, était mardi 18 décembre au foyer des personnes âgées Louis-Voisin pour remettre le coffret de beauté aux résidents comme cadeau de fêtes de fin d'année. Les séniors de la Mapad Delattre avaient reçu le même type de cadeau.



Exposition sur la mine

Du 1^{er} au 9 décembre, Arnaud Desmaretz et Nicolas Vilet (sauvons la fosse 13 bis Felix Bollaert) exposaient leur trésors miniers à la maison syndicale (lampes, grisoumètres, barrettes, photos,...).



Une pensée pour Claude Dryburgh, ancien mineur

L'équipe de bénévoles a tenu à rendre hommage à Claude Dryburgh, ancien mineur, en exposant l'une de ses maquettes.



Déjà Noël

Pour fêter Noël (un peu) en avance, les enfants des écoles élémentaires publiques lensoises ont tous reçu une bande dessinée de la part de la municipalité de Lens ainsi qu'un paquet avec brioches, clémentines et chocolats. Les enfants des écoles maternelles avaient quant à eux assisté à un spectacle de marionnettes.

LA MUNICIPALITÉ RÉCOMPENSÉE POUR SON PATRIMOINE ARBORÉ

EN JUILLET DERNIER, EN MARGE DE LA VISITE DU JURY DU CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS, LA MUNICIPALITÉ A ÉTÉ RÉCOMPENSÉE PAR LE PRIX DE L'ARBRE, ÉDITION 2018.



La Ville de Lens compte plusieurs arbres dits remarquables sur son territoire. Elle a été récompensée pour l'entretien de son patrimoine arboré

Avec quelque 30 000 arbres plantés sur le territoire, la Ville de Lens se doit de mener une politique ambitieuse concernant la préservation et la valorisation de son patrimoine arboré. C'est ce qui a été mis en avant dans le dossier de la ville pour concourir au prix de l'arbre, édition 2018. Et c'est ce qui a semble-t-il retenu l'attention du jury. Chaque année, on recense environ 250 plantations en ville. Une moyenne qui avait connu un pic dans le cadre des aménagements autour du Louvre-Lens avant 2012 et qui devrait en connaître un autre lorsque les cordons boisés vont être plantés sur le site Zins-Garin ou encore sur l'avenue Delelis. En plus des plantations d'espèces locales (*frênes, tilleuls, charmes, bouleaux etc.*), le jury a été sensible au fait que la Ville de Lens n'abat les arbres que sur seule raison phytosanitaire ou encore que l'élagage ne se fait qu'au strict minimum. Enfin, un inventaire complet de tous les arbres en ville a été mis en place par le service environnement et cadre de vie permettant ainsi un plan de gestion du patrimoine arboré. ■

DE NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS

RUE DU CHEMIN VERT

Le stade Léo-Lagrange est un poumon vert de la ville de Lens. Régulièrement, tous les quatre ou cinq ans, la municipalité entreprend des travaux d'élagage des arbres qui bordent le site comme au mois de novembre. Dans la foulée, il a été décidé de se séparer d'une rangée d'arbres – des peupliers d'Italie – situés derrière la salle Bertinchamps, le long de la rue du chemin vert. Pourquoi avoir décidé une telle chose ? Tout simplement parce que ces peupliers, plantés il y a plus de quarante-cinq ans, étaient malades. Leurs racines étaient telles qu'elles déformaient le trottoir rendant dangereux le passage des joggeurs notamment. Pour chaque arbre abattu, un autre a été replanté. Cette fois-ci, la municipalité a décidé de planter des prunus à la place des peupliers d'Italie dont l'entretien était très coûteux. Le bois de ces peupliers d'Italie n'a pas été perdu



puisqu'il a été récupéré pour du paillage sur différents sites de la Ville. Le rendu est enfin plus esthétique car les prunus fleurissent. ■



CENTRE SOCIOCULTURELS : LES PROJETS POUR LA PÉRIODE 2019-2022

La Ville de Lens compte deux centres socioculturels (*Dumas/12-14 et Vachala*) au sein de son territoire. L'agrément de la CAF, véritable « *label* » pour les centres, touchait à sa fin le 31 décembre 2018. Pour le passage en commission prévu le 25 février 2019, les équipes ont travaillé sur un nouveau contrat de projet pour la période allant de 2019 à 2022. Ce travail mené en lien très étroit avec les habitants et les partenaires a, en écoutant les paroles de tous, pris en compte le bilan (*positif*) de la dernière période écoulée et a posé les bases de travail pour l'avenir.



Un mode de gouvernance plus participatif pour les habitants

Ainsi, la poursuite du travail sur la parentalité, un questionnement sur le mode de gouvernance par les habitants (*moins informel et vers un mode plus participatif*), l'insertion sociale et de la santé sont évoqués comme autant de pistes à parcourir dans le contrat de projet. Une nouvelle feuille de route qui confirme aux centres socioculturels le rôle central de lieu de proximité (*son rôle en direction de la jeunesse, sa présence sociale dans le quartier, ses ateliers « hors les murs », son maillage territorial etc. ont été réaffirmés*). Enfin, le centre socioculturel Vachala situé à la résidence Sellier-Cité 4 travaille dès à présent à un périmètre plus élargi notamment en direction de la cité 9. ■

Centre Socioculturel Cité du 12/14

Quartier du 12/14
67, rue Auguste Lefebvre
03 21 76 09 23

Centre Socioculturel Dumas

Grande Résidence
3, rue Gustave Courbet
03 21 77 45 60

Centre Socioculturel Vachala

Résidence Sellier- Cité 4
rue, Saint Anatole
03 21 77 45 55



“ SUR LENS, PRÈS DE 6
KILOMÈTRES DE PISTES
CYCLABLES VONT ÊTRE TRACÉES
”

SIX NOUVEAUX KILOMÈTRES DE PISTES CYCLABLES

EURO VÉLO NUMÉRO 5 EST UN AMBITIEUX PLAN DE TRANSPORTS EN MODE DOUX AVEC LA CRÉATION DE PISTES CYCLABLES RALLIANT LE SUD DE L'ITALIE À LONDRES. LA VILLE DE LENS EST CONCERNÉE PAR CET AMÉNAGEMENT.

Grâce aux fonds européens, à la Région et à la communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL), l'Euro Vélo numéro 5 va passer par le secteur de l'agglomération avec une piste cyclable de Loos-en-Gohelle à Wingles. La Ville de Lens est également desservie par cette piste. Ce sont en effet 6 kilomètres de pistes cyclables* qui sont en train d'être créées depuis l'été dernier où des premiers travaux de liaisons ont concerné la jonction entre l'avenue de la Fosse 11 et la rue Léon-Blum. Au mois de novembre et décembre, c'est le secteur de la rue Molière qui a été au centre des attentions. Outre la piste cyclable tracée sur une partie de la plaine Molière, des aménagements paysagers ont été réalisés : plantations d'arbres fruitiers choisis par les habitants dans le cadre d'ateliers (2500 sur l'ensemble du parcours des 6 kilomètres) et réaménagement du parking en schiste devant l'église Saint-Théodore.

Partager l'espace entre les voitures et les cyclistes

Il a également été choisi d'adopter le principe du Chaucidou notamment au niveau de la rue La Rochefoucauld. Il s'agit en fait de partager la route entre les cyclistes et les automobilistes. Quand il n'y a pas de cycliste, les automobilistes peuvent se déporter sur les pistes cyclables matérialisées sur la chaussée. Quand il y a un cycliste sur la voie, la voiture peut se déporter sur la voie centrale. Après cette première tranche réalisée en fin d'année, d'autres travaux sont prévus entre la Cité 9 et le parc de la Glissoire. La création d'un belvédère est entre autres envisagée. ■

*dont le parcours est le suivant : avenue de la fosse 11, rue Léon-Blum, rue Molière, rue Laroche-foucauld, le site du Louvre-Lens (ou rue Paul-Bert selon arbitrage), rue Fauqueur, entrée du parc de la Glissoire.



UNE AIRE DE RETOURNEMENT DES BUS

Quartier des gares, le syndicat mixte des transports Artois Gohelle (SMT AG) a souhaité créer une aire de retournement des bus dans le secteur du quartier des gares entre le parvis face à la gare et la zone de quai bus récemment aménagée. Elle est mise en place depuis quelques jours. Cet aménagement facilitera les demi-tours de

l'ensemble des bus en provenance de la rue Cassan dans une zone sécurisée et prévue à cet effet. Afin de garantir une homogénéité des matériaux sur l'ensemble du domaine public, c'est la Ville de Lens qui a été désignée comme maître d'ouvrage sur ce chantier dont le coût sera également supporté par le SMT AG (Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle). ■

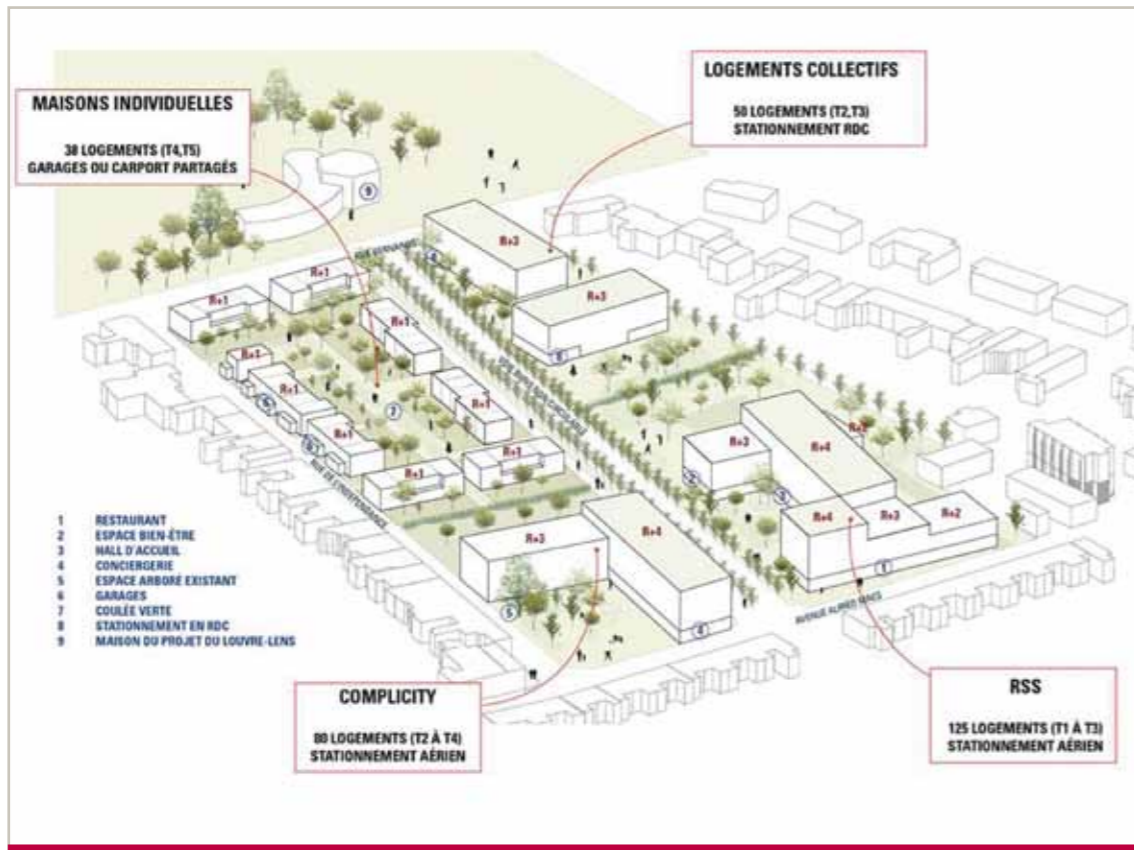


DE NOUVEAUX LOGEMENTS POUR LES ÉTUDIANTS

Après l'inauguration des logements Crous, rue Jean-Souvrz, en septembre 2016, la Ville de Lens verra la construction d'une nouvelle résidence étudiante. Avec la faculté des sciences Jean-Perrin, l'IUT ou encore l'IG2I,

la demande est forte et la municipalité réussit à y répondre. Rue Jean-Létiennne, le lot numéro 4 sera donc fait de 111 studios meublés et chauffés électriquement pour les étudiants. Un ou deux appartements devraient être également

aménagés dans ce projet immobilier (dont la gestion sera privée). Au niveau environnemental, la résidence répond aux critères RT 2012. Le permis de construire va être déposé en mars-avril pour un début de chantier en fin d'année 2019. ■



ZONE ZINS-GARIN : UN PROJET AMBITIEUX ET NOVATEUR

Au sud du Louvre-Lens, la zone Zins-Garin va entrer dans quelques mois en phase active de travaux. Lors du dernier conseil municipal en décembre, les promoteurs sont venus présenter aux élus et public dans la salle leur ambitieux projet immobilier. Il sera composé de logements avec comme principe conducteur une mixité (grande famille, cadres, seniors etc.) recherchée. On retrouvera ainsi une résidence pour seniors de standing Domytis (avec piscine et restaurant) de 125 logements, une résidence sociale intergénérationnelle innovante de 80 logements, 50 logements collectifs et 38 maisons individuelles de ville.



Près de 293 logements vont sortir de terre

Au total, ce projet d'envergure est de 19 000 mètres de logements entre le Louvre-Lens et le cœur de ville. Le site de Zins-Garin sera traversé au centre par la ligne du BHNS et connaîtra un important aménagement paysager dans la veine de celui déjà réalisé par le cabinet de Michel Desvigne avec l'arrivée du Louvre-Lens. Outre ces logements, des services comme un restaurant (création de 25 postes à la clé) seront proposés au grand public. ■

Le calendrier (sous réserve) à venir :

- Fin avril 2019 : dépôt du permis de construire
- Novembre 2019 : obtention du permis de construire
- Premier trimestre 2019 : début du chantier
- Début 2021 : Premières livraisons des bâtiments (dont le projet Domytis en premier)



UNE LIAISON PIÉTONNE ENTRE LA CITÉ 8 ET LA GRANDE RÉSIDENCE

En novembre dernier, des travaux ont démarré sur l'ouvrage d'art enjambant l'A21 et permettant de relier les secteurs de la Grande résidence et la Cité 8. Ces travaux permettent la réalisation d'un cheminement piétonnier sur un ancien pont de la SNCF qui donnera à terme la possibilité aux enfants habitant à la Cité 8 de se rendre dans les



établissements scolaires situés dans la Grande résidence (principalement les écoles Lapierre et Cauche ainsi que le collège Jean-Zay). Auparavant, ils empruntaient le pont de la rue Alain jugé peu sécurisé en raison de l'important trafic de voitures.

Ouverture au public le 7 janvier

Ce nouveau cheminement long de 260 mètres sera accessible à partir du 7 janvier 2019, date de la rentrée scolaire. Un important travail pour débroussailler la zone a été effectué au préalable et le chemin de fer a été enlevé dans la foulée. Sur les deux côtés ont été positionnées des clôtures pour sécuriser le passage du public et un éclairage a été installé. En mai 2020, des aménagements paysagers seront réalisés pour clore le chantier. A terme, ce passage sera intégré dans le tracé d'Eurovélo (voir page 10) numéro 5. ■



Aujourd'hui, de nombreux immeubles en hyper-centre sont remarquables d'un point de vue architectural. L'initiative Action Logement visera à aider leur réhabilitation.

LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS FERA PARTIE INTÉGRANTE DU PLAN ACTION CŒUR DE VILLE

Le gouvernement a lancé le plan Action Cœur de Ville qui a pour objectif de redynamiser les centre-villes. La Ville de Lens qui avait candidaté pour ce projet a été retenue et a signé une convention cadre en septembre dernier. Parmi les financeurs de ce programme, on retrouve Action Logement. Une convention a été faite avec celui-ci. Ce partenaire propose de financer la rénovation immobilière des centres de villes moyennes dont celui de Lens afin de contribuer au renouvellement de l'offre de logement locative. Cette nouvelle donne aura un double impact : répondre aux demandes de logements, aux besoins des entreprises pour accompagner la dynamique de l'emploi, contribuer à la mixité sociale et à la politique de rénovation énergétique du parc ancien. Action Logement finance ainsi les opérateurs de logements sociaux ou investisseurs privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers incluant les pieds des bâtiments, en vue de leur réhabilitation et de leur remise en location. A Lens, cela pourrait concerner les immeubles qui longent le boulevard Basly et qui n'étant pas rénovés ne sont pas toujours habités. ■



Cimetière Nord de Lens : reprise des emplacements en terrain commun « section N »

Les familles concernées sont priées de se rapprocher de la mairie éventuellement munies d'un titre de concession avant le 31 décembre 2019.



CCV : UNE NOUVELLE ENSEIGNE DE MARQUES DÉBARQUE À LENS

DEPUIS LE 22 NOVEMBRE, UN CCV EST IMPLANTÉ AU 24 RUE DU MARÉCHAL-LECLERC. A L'INTÉRIEUR, DE LA JEANERIE ET DU SPORTWEAR DE MARQUES

Levis, Teddy Smith, Jack & Jones, Puma, Fila, Doc Martens etc. Au CCV de Lens, les marques, les vêtements et les modes sont bien au rendez-vous pour les femmes et les hommes. L'ouverture date du 22 novembre avec quelques aménagements de façade. Les 200 mètres carrés ont été investis dans la foulée pour proposer une large gamme de choix et de marques au public. « Cette ouverture répond à deux paris de la part de CCV : nous venons dans un centre-ville alors

que d'ordinaire nous sommes sur des surfaces en périphérie des villes. Et nous proposons uniquement de la jeannerie et des vêtements sportswear, » explique Bangone Reschke, gérante de la boutique, assistée de ses deux vendeuses Amélie et Elise.

Les soldes d'hiver sont déjà attendues

Le calendrier d'ouverture de cette 24^{ème} boutique en France a également été

bousculé en raison de plusieurs rendez-vous à ne pas manquer en fin d'année : le black Friday et les festivités de fin d'année de la Ville de Lens. Le début d'année 2019 sera également chargé avec les soldes d'hiver « qui sont un autre temps fort pour le prêt-à-porter » souligne Bangone Reschke. Cette dernière a de bons retours de ses clients qui ont franchi la porte d'entrée de CCV : « Ils sont très contents de voir une enseigne qui vend des marques à des bons prix. » ■

► CCV : 24 rue du Maréchal-Leclerc - 03 21 42 53 92

Ouvertures lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h. Mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h.



« LA ZONE DE CHALANDISE EST PLUS IMPORTANTE ICI »

DEPUIS LE 28 NOVEMBRE, ROUTE D'ARRAS, SCOOTER MIX LENS A OUVERT SES PORTES. L'ÉTABLISSEMENT PROPOSE DES VÉHICULES (NEUFS OU OCCASIONS) DANS UNE SURFACE DE PRÈS DE 200 MÈTRES CARRÉS

Lens Mag : Jonathan Bodhvin, vous êtes le gérant de Scooter Mix. Pouvez-vous nous rappeler votre parcours ?

Jonathan Bodhvin : Après des études de gestion à l'I.A.E. (Institut des Administrations des Entreprises) de Lille, j'ai lancé avec deux associés le 1^{er} magasin de Scooter Mix à Lomme en 2003. Puis j'ai bifurqué vers d'autres chemins professionnels notamment dans la grande distribution (onze ans) et dans une banque (trois ans). Aujourd'hui, j'avais envie de

revenir à cette passion que j'aie du scooter en ouvrant un nouveau magasin à Lens

LM : A quand cette passion pour le scooter remonte-t-elle ?

JB : Vers 14 ans et mon premier scooter ; un Piaggio Typhoon. Au début, on bricole son véhicule et celui des copains dans son garage puis on a envie de se lancer dans un vrai projet à taille réelle. Dans ce métier, il y a à la fois la connaissance en mécanique à avoir mais aussi la gestion d'un commerce et la passion à faire partager.

LM : Pourquoi êtes-vous venu ici à Lens ?

JB : C'est l'opportunité d'avoir un tel local (200 mètres de surfaces d'exposition, 120 mètres carrés de surface d'atelier) qui m'a incité à venir ici. Au départ, je pensais à Béthune mais la zone de chalandise est plus importante sur le secteur lensois. Le local se prête vraiment bien à ce type de commerce.

LM : Quels ont été les étapes pour venir vous installer ici ?

JB : Les premiers contacts remontent à mars 2018. Nous avons signé le bail en

juillet et les travaux ont suivi dans la foulée (peinture, accès porte, atelier, faux-plafond, éclairage, sol etc.).

LM : Quels sont les types de marques que vous proposez ?

JB : Nous faisons du neuf mais de l'occasion. Nous avons la concession de plusieurs marques : Sym, Derbi, Rieju, Niv (modèle électrique). En dehors des véhicules, nous proposons un large choix d'accessoires (pièces moteur, pièces détachées, casques, pneus, accessoires de tuning etc.). Les révisions et entretiens sont également possibles.

► Scooter Mix Lens : 19 route d'Arras - 03 21 49 95 10

CHAPITRE VII

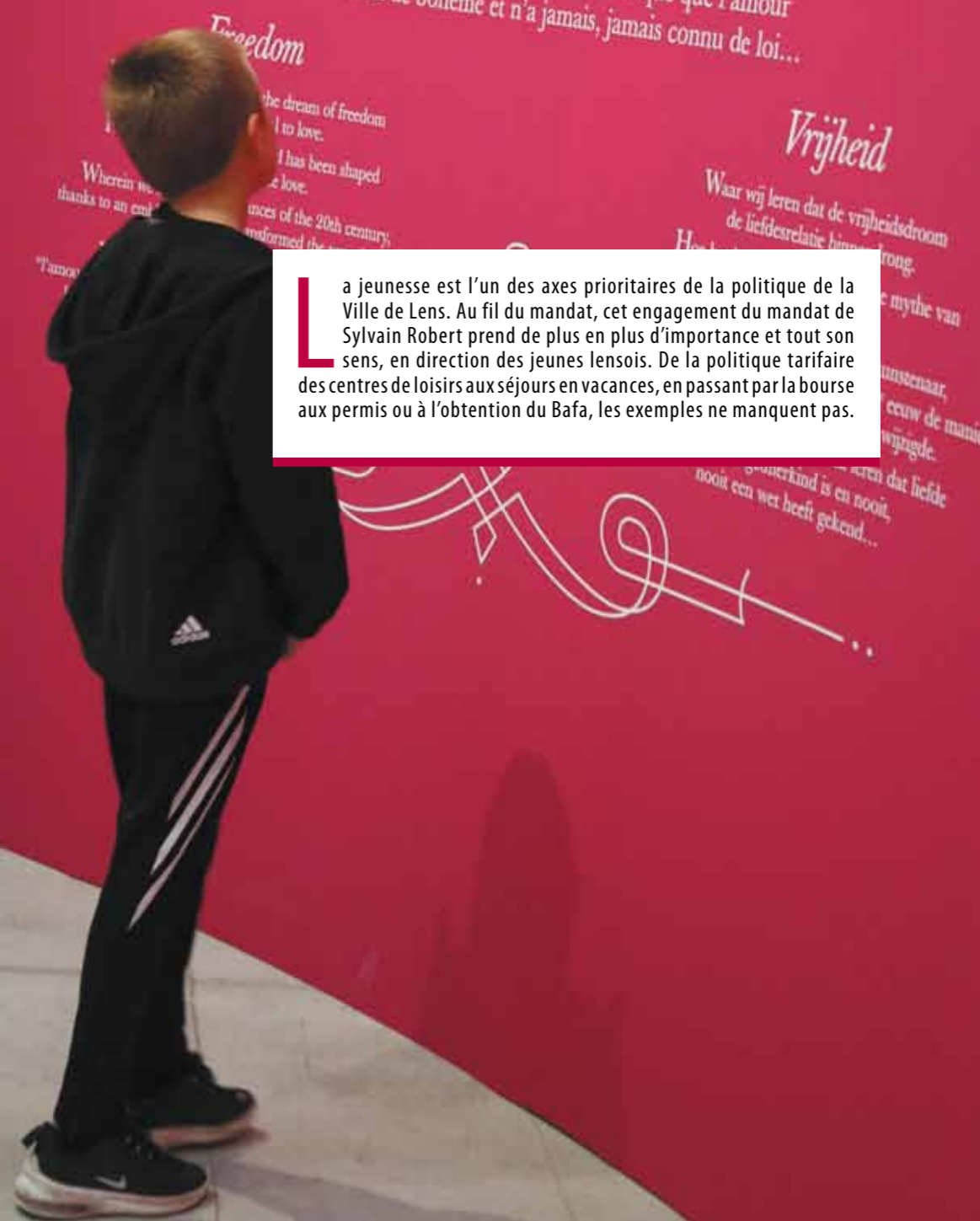
La liberté

Où l'on découvre que le rêve de liberté s'invite dans la relation amoureuse.

Comment l'époque contemporaine a façonné le mythe de l'amour libre.

Où l'on découvre, grâce à une artiste emblématique, comment les avancées du 20^e siècle modifient les manières de construire une relation amoureuse.

Où l'on apprend finalement en musique que l'amour est enfant de bohème et n'a jamais, jamais connu de loi...



La jeunesse est l'un des axes prioritaires de la politique de la Ville de Lens. Au fil du mandat, cet engagement du mandat de Sylvain Robert prend de plus en plus d'importance et tout son sens, en direction des jeunes lensois. De la politique tarifaire des centres de loisirs aux séjours en vacances, en passant par la bourse aux permis ou à l'obtention du Bafa, les exemples ne manquent pas.

LES TARIFS DES CENTRES DE LOISIRS FIXÉS SUR LA COMPOSITION FAMILIALE



Depuis des années, le mode de calcul des tarifs des ALSH (*Accueil de Loisirs Sans hébergement*) était fondé sur les revenus des parents. La municipalité a souhaité revoir ce mode de calcul en faisant le choix, plus juste, de prendre en compte le nombre d'enfants qui compose le foyer. Ainsi, les tarifs proposés à une famille qui n'a qu'un enfant inscrit aux centres de loisirs ne seront pas

les mêmes que pour une famille qui a par exemple trois enfants.

Une journée au centre de loisirs coûte 19,63 euros par enfant à la Ville

Même si le tarif de base reste le même (5,30 euros), il passe désormais du simple au double (contre du simple au triple auparavant). L'effort de la municipalité dans sa

politique tarifaire se voit également dans la somme injectée par enfant. Sachez que pour une journée passée par votre enfant dans un centre de loisirs, la Ville de Lens paie 19,63 euros. Enfin, concernant la garderie proposée avant et après la journée, la participation forfaitaire est symbolique car elle ne couvre pas les frais réels de la garderie municipale. ■



DES VACANCES TOUT SCHUSS POUR NOS JEUNES LENSOIS

Après le succès rencontré l'an passé, la Ville de Lens a décidé de reprogrammer un séjour au ski pendant les vacances d'hiver. D'une durée de sept jours, ce séjour dont la destination va bientôt être connue sera ouvert à 20 places. Côté financement, la participation des familles sera identique à l'an passé : de 330 à 350 euros en fonction du quotient familial (et hors déduction des tickets colo CAF qui peuvent aller jusqu'à 250 euros par enfant pour les quotients familiaux inférieurs à 617 euros). ■



LA VILLE DE LENS MULTIPLIE LES AIDES POUR LES JEUNES

Bourse pour le permis de conduire

Le dispositif est renouvelé cette année dans le cadre du partenariat entre la Ville de Lens et la Mission locale de Lens-Liévin. Il s'adresse aux Lensois âgés entre 18 et 25 ans, sortis du système scolaire mais actifs dans leur parcours de réinsertion. La Ville de Lens investit 500 euros par permis de conduire et donc par jeune. Plusieurs critères existent pour postuler à cette aide: il faut avoir fait la journée de défense citoyenne, être titulaire de l'ASSR (*attestation scolaire de sécurité routière*), justifier d'un revenu peu élevé, avoir un projet professionnel et être en mesure de participer à la formation au permis de conduire à hauteur de 10%.

Bourse pour le BAFA et BAFD

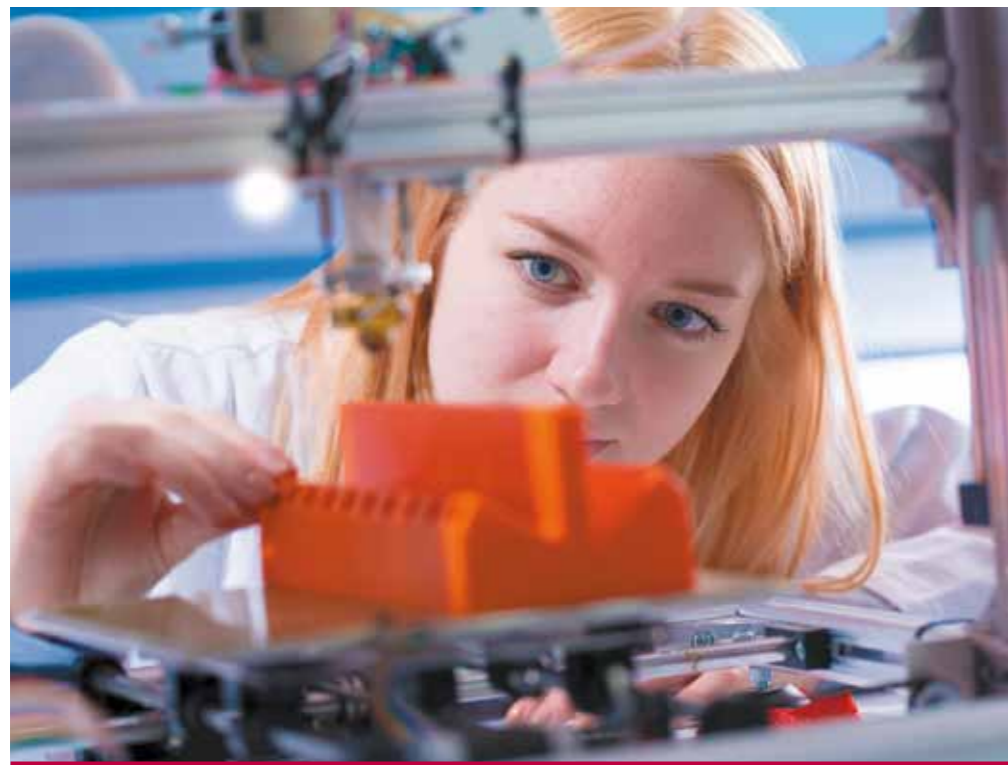
Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) sont essentiels professionnellement pour pouvoir intégrer le fonctionnement des ALSH (*Accueil de Loisirs Sans Hébergement*). Ce sont des dispositifs mis en place par le Département pour lesquels la Ville de Lens a souhaité proposer une bourse communale à destination des Lensois de 17 à 22 ans. L'intérêt de cette initiative est de permettre un coup de pouce aux jeunes en leur facilitant l'accès à l'emploi via ces brevets. Financièrement, et là encore tout se calcule sur le quotient familial, pour un BAFA l'aide va de 100 euros à 200 euros tandis que l'enveloppe pour un BAFD varie entre 80 euros et 160 euros (*aides possibles de la CAF*). En contrepartie, le Lensois (*habitant la ville depuis au moins un an*) qui bénéficie de cette aide, devra faire un stage dans un centre de loisirs de Lens. Dans son dossier de candidature, il (*ou elle*) devra joindre, outre une lettre de motivation, une attestation d'inscription à la première session de formation théorique délivrée par un organisme de formation. A noter enfin que la bourse est délivrée lorsque le diplôme est obtenu. Cette bourse au BAFA et au BAFD sera mise en place en 2019, et c'est une première à Lens. ■



► Pour tout renseignement, s'adresser à la MJ 42 (42 rue Gambetta) au 03 21 08 03 40

BIENTÔT UNE MICRO-FOLIE À LA MJ 42 DE LENS

Au mois de février, vous ne devriez plus reconnaître votre MJ 42. Il est prévu notamment d'installer une micro-folie à l'intérieur des murs de l'enceinte basée au 42 rue Gambetta. Le public pourra découvrir un espace totalement moderne, avec de la diffusion de différents contenus



culturels sur des supports numériques (tablettes, écrans géants etc.). Espaces d'ateliers avec des imprimantes en 3D, ludothèque, réalité virtuelle etc. seront entre autres prévus dans ce nouvel espace à Lens ■

Qu'est-ce les micro-folies ?

C'est en quelque sorte une nouvelle forme de Maison de la culture. Sur l'initiative du gouvernement, il s'agit d'un kit proposé aux collectivités territoriales afin de favoriser la démocratisation culturelle. Ce concept peut s'implanter dans un bâtiment existant ou dans un nouvel équipement. Cet espace se décline autour d'un musée numérique, permettant de découvrir des œuvres virtuellement, d'un espace scénique ouvert à des spectacles vivants et des manifestations culturelles, d'un FabLab, d'un café et d'éléments pédagogiques autour des œuvres présentées. Cette souplesse et cette modularité permettent une ouverture aux habitants et aux acteurs culturels locaux, afin d'impulser une vraie dynamique de proximité.

N'OUBLIEZ PAS LES HORAIRES DE VOS ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ POUR LES JEUNES

MJ 42, 42 rue Gambetta

Partie administration :
Le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 12h30 à 19h
Permanences pour inscription :
Le 2^{ème} mardi de chaque mois au centre Vachala et au dispensaire du 12-14
Partie animation :
Ouvert en continu de 9h à 19h sauf le lundi et le dimanche
03 21 08 03 40
Page Facebook : Les jeunes à Lens



Maison des jeunes Buisson, rue Léon-Blum

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h30 à 18h et le mercredi de 13h à 19h
03 21 18 66 00
Page Facebook : Les jeunes à Lens



SÉBASTIEN FERLICOT, PRIMÉ POUR SON BOUDIN BLANC ET SES RILLETES

LE GÉRANT DE LA BOUCHERIE DU CENTRE A ÉTÉ PRIMÉ À L'OCCASION DU SALON TERROIRS ET SAVEURS LE 18 NOVEMBRE

Sébastien Ferlicot est un visage connu de la vie commerçante lensoise. Depuis 22 ans, il officie à la boucherie du centre basée rue de Paris en ayant gravé tous les échelons : d'abord apprenti puis salarié avant de devenir gérant de la boucherie en 2013. Cette année-là, il avait participé au concours régional du boudin blanc artisanal et a été Lauréat de l'épreuve. En no-

vembre dernier, à l'occasion du Salon Terroirs et Saveurs, il a de nouveau participé au concours du boudin blanc mais aussi celui de la meilleure rilette. Dans les deux cas, le commerçant lensois a reçu le prix d'honneur.

Le goût et la texture étudiés

Une véritable récompense pour celui qui est à la fois

boucher, charcutier, traiteur et rôtiisseur. « C'est de la fabrication maison. On peut dire que le boudin blanc est une spécialité ici. Je mets un zeste d'orange dedans, » explique-t-il en n'oubliant pas de signaler qu'il décline cette recette sous forme de ballotins avec du foie gras et de la compote de pomme. S'il faut environ 2 heures de cuisson pour le boudin blanc, la cuisson de rillettes

est beaucoup plus longue « qu'il faut monter comme de la mayonnaise en récupérant le jus de cuisson ». Le jury qui a noté en fonction du goût et de la texture des aliments préparés (4 boudins blancs et 1 kilo de rillettes) a visiblement été séduit par la préparation en attribuant donc à Sébastien Ferlicot le prix d'honneur parmi la quarantaine de concurrents présents à ces concours. ■

Majorité municipale

Lens avance... dans le bon sens !

La fin de l'année 2018 s'est terminée sur les chapeaux de roue avec la présentation lors du Conseil municipal du 12 décembre du projet de construction d'une résidence étudiante sur le quartier des Gares, du projet immobilier sur l'ancienne friche Zins-Garin comprenant notamment une résidence service pour les séniors ainsi que des logements et avec l'adoption de la délibération sur le logement visant à faire de Lens une ville plus attractive et plus solidaire. Autre projet lancé en cette fin d'année : les travaux d'extension de l'hôtel de ville qui accueillera en septembre prochain le nouvel espace multiservices municipal.

L'année 2019 verra d'autres projets structurants et déterminants pour notre ville : la mise en service du bus à haut niveau de service, le lancement du programme de rénovation des cités du 12-14, du 9 et du 4, le programme de revitalisation du centre-ville, la construction du nouvel hôpital de Lens, le démarrage des travaux sur le site de l'Apollo. 2019 viendra aussi confirmer le projet de la nouvelle piscine et la construction de la nouvelle caserne des pompiers à Van Pelt.

Nous continuerons à travailler tout au long de l'année 2019 pour l'intérêt des Lensois avec autant d'enthousiasme que de détermination.

Et nous profitons de cette tribune pour rendre hommage aux agents municipaux qui ont paré les rues de Lens de ses habits de lumière et contribué ainsi à la magie de Noël.

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Santé, travail et plein de bonheurs à partager avec vos proches.

Les élus de la majorité municipale

Union civile et citoyenne

Bonne année à toutes et à tous !!!

Une année qui passe. Rien n'est plus banal, et pourtant, même les plus blasés d'entre nous, ne peuvent s'empêcher de voir dans la nouvelle année qui arrive un germe d'espoir.

Nous terminons cette année par l'émotion suscitée par l'attentat de Strasbourg, les décès à la suite des manifestations sociales, nous devons rester vigilants, car malheureusement, ces événements sont liés à la déstabilisation de notre société. Nous devons traiter les causes et non pas uniquement les effets. La montée des extrêmes, la baisse des dotations aux collectivités locales, nous contraignent à une réelle concertation, et concentration de nos efforts. Pour notre groupe le choix est fait

« BATIR LENS DE DEMAIN TOUS ENSEMBLE »

Continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement pour que, malgré un contexte national perturbé, nous puissions atteindre ce même objectif :

« LE BONHEUR DE CHACUN D'ENTRE NOUS »

Groupe UCC

Farid BOUKERCHA - Lysiane VAIRON - Saadia BOURKISS

Agir pour Lens et sa région

Comme vous, nous aimons notre ville et nous souhaitons que Lens, attractive, dynamique, festive, joyeuse et pleine de vie.... Comme vous, nous voulons une ville sûre, propre, bien organisée, agréable à vivre, à y travailler et à y séjourner.

Comment ? En mettant en avant ses atouts et en diffusant une image positive, En construisant ensemble le Lens que vous aimez pour les prochaines années, En se rassemblant autour d'un projet d'avenir réaliste et volontariste pour notre cité construit sur vos attentes.

Notre groupe Agir Pour Lens se mobilise vers cet objectif : faire de votre ville le Lens que vous aimez !

Vous pouvez y contribuer, être acteur de l'avenir de votre ville, de votre quartier, en donnant votre avis en ligne sur des questions concrètes : participez à ce sondage en 2 mn sur le site www.brunoducastel.fr

Excellentes fêtes de fin d'année !

Vos conseillers municipaux : Marylène Boeykens, Sophie Gauthy, et Bruno Ducastel (twitter : @BDucastel2020, facebook : BrunoDucastel2020)

Lens Bleu Marine

Expression politique non transmise

Lens au cœur

Le groupe Lens au cœur souhaite une bonne année 2019 à tous les Lensois. L'année 2018 s'est achevée par un mouvement populaire auquel nous avons apporté tout notre soutien dès les premières heures tant ce mouvement nous semble juste. Un véritable changement est possible. Alors que certains se polarisent sur les municipales de 2020, n'hésitant pas à calomnier leur adversaire politique dans ces colonnes, le groupe Lens au cœur n'a qu'une seule préoccupation : Lens et les Lensois !

Olivier NORMAND

Jacques BABIC

Facebook : LENS AU COEUR

Site web : lensaucoeur.com

Tous pour Lens dans le bon sens

Expression politique non transmise



Du 17 janvier au 23 février 2019, certains d'entre vous auront la visite d'un agent de la Ville de Lens muni d'une carte d'agent recenseur avec le cachet de la mairie, la signature du maire et la photo de l'agent concerné. Cette démarche sera tout à fait normale puisque cela concerne la campagne de recensement de l'année 2019. Huit agents titulaires (et deux suppléants) sont chargés de se déplacer dans les foyers lensois pour comptabiliser le nombre de personnes y résidant. Au total, ce sont plus de 1600 adresses qui sont listées. Chaque foyer aura reçu au préalable une lettre annonçant l'opération et une prise de rendez-vous. Plusieurs solutions sont envisagées : soit le public remplit le questionnaire avec l'agent, soit le public le remplit seul et prend un nouveau rendez-vous avec l'agent recenseur pour reprendre le questionnaire ou, plus simplement, le public se rend sur le site Internet « *le-recensement-et-moi* » pour remplir le questionnaire en ligne. Un identifiant lui sera remis pour pouvoir se connecter.

Le recensement permet l'octroi de subventions

Il faut savoir que le recensement est une démarche obligatoire et très importante puisqu'elle permet aux communes de connaître sa population et surtout ses besoins en termes d'équipements (salles de sports, écoles, crèches etc.) aménagés entre autres grâce aux dotations de l'Etat. ■

► Pratique : recensement du 17 janvier au 23 février 2019



LES NOUVEAUX LENSOIS INVITÉS EN MAIRIE LE 9 FÉVRIER

Chaque année, la municipalité organise une réception en l'honneur des nouveaux habitants. Cette année, ce nouveau rendez-vous

est prévu le samedi 9 février à 10h à la salle des mariages. Ce jour-là, les élus et le maire présenteront la ville de Lens aux nouveaux administrés

avant d'échanger à l'occasion d'un moment convivial. Si vous avez emménagé sur Lens lors de l'année 2018, vous êtes cordialement invités. ■



LES NUMÉROS D'URGENCES

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Médecins de nuit, week-end

et jours fériés : 03 21 71 33 33

Accueil des sans abris : 115

Enfance Maltraitée : 119

Maltraitance personnes

âgées : 0892 68 01 18

CONTACTER VOTRE MAIRIE

Standard : 03 21 69 86 86

Numéro gratuit : 0800 167 167

www.villedelens.fr

Pour ne rien manquer de l'actualité de votre ville, rendez-vous sur les réseaux sociaux

@mairiedelens

lensmaville

Ville de Lens

STRUCTURES MUNICIPALES

Colisée : 03 21 28 37 41

Médiathèque : 03 21 69 08 30

Conservatoire : 03 21 49 58 73

Ecole de dessin : 03 21 43 73 39

Cyberbase Macé : 03 21 43 08 37

Cyberbase Maës : 03 21 43 78 50

CCAS : 03 21 14 25 70

Centre socio-culturel

Vachala : 03 21 77 45 55

Centre socio-culturel

Dumas : 03 21 77 45 60

Centre socio-culturel

12/14 : 03 21 76 09 23

Permanences élus :

03 21 69 86 86

Relais des Assistantes

Maternelles : 03 21 78 01 40

#MJ42 : 03 21 69 08 49

TROIS ÉLÈVES DE SAINT-PAUL ONT EU LES RÉFLEXES QUI SAUVENT UNE VIE

LUNDI 12 NOVEMBRE, DANS UNE SALLE DE CLASSES DU LYCÉE SAINT-PAUL. NOUS SOMMES EN DÉBUT D'APRÈS-MIDI ET LE COURS DE MATHÉMATIQUES QUI EST EN TRAIN DE S'Y DÉROULER AURAIT PU VIRER AU DRAME SI TROIS ÉLÈVES DE TERMINALES SCIENTIFIQUES (MANON KAIL, NASSIMA ZINEEDDINE ET RÉMI DILLIES) N'AVAIENT PAS EU LES BONS RÉFLEXES SUITE AU MALAISE DE LEUR PROFESSEUR.

Lens Mag : Racontez-nous cette journée si particulière du 12 novembre...

Rémi Dillies : Nous étions en cours de mathématiques en début d'après-midi dans une classe du lycée...

Nassima Zineeddine : L'atmosphère était détendue, notre professeur plaisantait quand il s'est tenu la poitrine avant de tomber et de se claquer la tête contre le sol. J'étais au 1^{er} rang, je suis immédiatement allée le voir pour lui tenir la main et lui demander s'il m'entendait, je n'avais pas de réponse, je me suis retournée pour alerter mes camarades.

RD : Pendant ce temps-là, j'ai téléphoné aux pompiers. Nassima prenait le pouls de notre professeur et me donnait les informations pour tenir au courant les pompiers.

Manon Kail : Les autres élèves ont ouvert les fenêtres de la salle et ont prévenu les autres adultes. Les pompiers nous ont demandés de mettre notre professeur en PLS (*position latérale de sécurité*).

RD : Un professeur a alors demandé qui savait faire un massage cardiaque, je me suis porté volontaire. Pendant que je le faisais, un éducateur de vie scolaire a



Rémi Dillies, Manon Kail et Nassima Zineeddine

amené un défibrillateur, on a mis les électrodes pour faire un premier choc. Puis les pompiers sont arrivés et ont pris le relais.

LM : Aviez-vous reçu une formation de secourisme avec l'obtention du PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1)?

MK : Oui en 4^{ème}. Je l'avais passé pour mon club de sport.

NZ : En 3^{ème} dans le cadre de ma fonction d'animatrice au sein d'un centre de loisirs de Lens.

RD : En 3^{ème} car je trouvais ça utile dans la vie quotidienne.

LM : Quels ont été les échos de cette journée du 12 novembre ?

RD : J'ai encore aujourd'hui des félicitations des gens que je connais. Après, il y a eu beaucoup de médiatisation, ce qui peut être utile sur le fait de passer des formations de secourisme et de leur utilité.

NZ : Cela a eu une vraie

importance dans ce cas présent. On nous a dit qu'il pouvait y avoir de grandes différences au niveau des séquelles entre une personne qui a reçu les premiers secours en cas de malaise et une personne qui n'a pas eu la chance d'en avoir.

LM : Aujourd'hui, vous y pensez encore ?

MK : On demande régulièrement des nouvelles de notre professeur qui est très reconnu ici à Saint-Paul.

Ouvert au public dans les années 40, le lycée Saint-Paul forme environ 40 élèves par an aux formations de premiers secours qui se sont révélés bien utiles dans ce cas présent. Il y a quelques mois, c'était à la mairie de Lens qu'un drame avait été évité de peu : une agent avait fait les premiers

gestes à un collègue suite à un AVC (*accident vasculaire cérébral*). En 2018 : 30 agents ont été formés en formation initiale, 61 agents ont été formés en actualisation des connaissances. Au total, ce sont donc 91 agents qui ont reçu la formation SST (*Sauveteur Secouriste du Travail*) en collectivité.



MISS LENS 2019 : QUI SUCCÈDERA À FAUSTINE DELVALLEZ ?

Dans le but d'élire la nouvelle ambassadrice de la ville de Lens, une soirée organisée par les étudiants de l'équipe de Miss Lens 2019 se tiendra le 2 février 2019 à la salle Jean-Nohain. Cette élection a lieu sous le parrainage du comité Eurorégion et son président Claude Pasbecq. Cette soirée unique sur le thème du cabaret vous transportera dans l'univers des plumes et des paillettes avec de nom-

breuses représentations artistiques. Laissez-vous

Rouge. Vous pourrez assister à un véritable show au

“ NE MANQUEZ PAS CETTE SOIRÉE EXCEPTIONNELLE SUR LE THÈME DU CABARET ”

transporter le temps d'une soirée dans l'univers prestigieux du célèbre Moulin

travers de 3 tableaux réalisés par les 12 candidates sélectionnées mais également

par l'ensemble des artistes présents lors de la soirée. De nombreuses autres surprises vous attendent au cours de la soirée. Le prix d'entrée de la soirée est de 5€ pour les étudiants et les enfants de moins de 12 ans et 10€ pour les adultes. Les places sont à retirer au secrétariat de l'IUT de Lens (0321793232) ou directement sur place. Un service de restauration sera mis en place durant la soirée. ■

► Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page Facebook ou Instagram : Miss Lens 2019. Ouverture des portes le 2 février à 19h.

ON DANSE AVEC PASSION

AVEC L'ETOILE BALLET COMÉDIE

DEPUIS SEPTEMBRE 2017, L'ETOILE BALLET COMÉDIE EST INSTALLÉE DANS LA SALLE DE DANSE DE LA HALLE FAUCQUETTE REFAITE À NEUF PAR LA MUNICIPALITÉ. ON Y APPREND DE LA DANSE CLASSIQUE ET DE LA DANSE CONTEMPORAINE



L'Etoile Ballet Comédie fête ses 15 ans d'existence en 2019 avec deux spectacles prévus les 28 et 29 juin à Avion. C'est Sabine Lefranc qui en est la présidente depuis 5 ans maintenant. Elle est notamment assistée par Evelyne Deville, professeur diplômée de danse. « Nous sommes 98 membres avec des tranches d'âges allant de 4 ans à plus de 50 ans, » explique Sabine Lefranc, elle-même danseuse depuis qu'elle a quatre ans. Basé auparavant dans la halle Coubertin, le club a emménagé dans

ses nouveaux quartiers en septembre 2017 dans une salle totalement refaite : « Les installations sont vraiment bonnes pour la pratique avec le plancher, le grand miroir, les vestiaires ou encore le parquet. C'est un privilège de pouvoir bénéficier d'une telle salle, » complète Sabine Lefranc.

Débuter la danse dès 4 ans, c'est possible

Dès 4 ans, les jeunes élèves peuvent faire un éveil à la danse classique avant de progresser (1^{ère} et 2^{ème} année de barre en danse classique). Lorsque

les bases sont acquises, il y a possibilité de s'essayer à de la danse contemporaine. La différence entre la danse classique et la danse contemporaine réside dans le fait que cette dernière autorise des mouvements plus libérés. « Au niveau de la musique, c'est très varié. Cela peut aller de Vivaldi à Jacques Brel » souligne la présidente de ce club affilié à la fédération française de danse. Enfin pour celles et ceux qui le désirent, il est possible dans ce club de se former au conservatoire de danse de Lille. ■

► L'Etoile Ballet Comédie : 06 30 35 78 37 - Cours le mardi soir de 19h30 à 21h30, le mercredi matin de 9h30 à 12h30 et le dimanche matin de 9h à 12h

Des sportifs récompensés par la municipalité



La cérémonie de récompense aux sportifs s'est déroulée le 28 novembre au stade Bollaert Delelis. A cet effet, de nombreux sportifs ont été mis à l'honneur par leur président d'association et par la Municipalité. De jolis palmarès au niveau départemental, régional et national ont été réalisés. ■

Chiffres clés :

- 251 sportifs récompensés (en individuel et en groupe)
- 39 bénévoles récompensés
- 94 sportifs lensois ont été récompensés par leurs performances au niveau départemental
- 153 sportifs ont été récompensés par leurs performances au niveau régional
- 9 sportifs ont été récompensés par leurs performances au niveau national
- 5500 euros : c'est le montant des récompenses offertes par la Municipalité



Le CLEDS à l'honneur

Les bénévoles du CLEDS (aujourd'hui école municipale des sports Lens) ont tous reçu la médaille de la Ville de Lens pour leur investissement au sein de l'association sportive depuis de nombreuses années. ■



L'AUTEUR DE BD JEAN-LOUIS THOUARD

À LA RENCONTRE DES JEUNES LENSOIS

Dans le cadre de PolarLens, plusieurs rencontres sont organisées tout au long de l'année. En début décembre, c'est l'auteur de Bandes dessinées Jean-Louis Thouard qui était à la médiathèque Robert-Cousin pour des ateliers avec des jeunes lensois. Mardi 12 décembre, l'auteur de « La Somnambule » (avec des textes d'Helen Mc Cloy)

était face aux élèves de 6^{ème} du collège Michelet pour un atelier « Steampunk » (NDLR : mouvement rétrofuturiste qui allie des éléments futuristes avec un look industriel). L'artiste basé à Dijon était déjà venu au salon PolarLens pour des séances de dédicaces. Cette nouvelle venue à Lens et sa rencontre avec les collégiens étaient un plaisir pour lui : « Je

leur montre comment on crée et on réalise des illustrations steampunk, » explique-t-il en préambule.

Travail sur le scénario fictif d'un vol au Louvre-Lens

Il a demandé ainsi aux jeunes adolescents de créer un véhicule qui a servi lors d'un

vol fictif au Louvre-Lens. Pendant près de deux heures ce matin-là, chacun a donc donné libre cours à son imagination pour créer un tel engin. A chaque fois, le dessinateur proposait des esquisses et donnait de précieux conseils aux élèves très captifs. Certains sont repartis l'imaginaire regonflé à bloc. ■



Leslie, 11 ans

« Cet atelier est chouette, j'ai beaucoup aimé. Ça peut nous donner des idées pour mieux dessiner lors des travaux en arts plastiques au collège. Je me débrouille bien dans cette matière. »

Clément, 11 ans

« C'est bien. J'ai adoré quand le dessinateur a fait des dessins devant nous en direct. Moi-même je m'amuse à reproduire les couvertures des BD de Titeuf pour m'amuser. »



► Si vous voulez avoir plus d'infos sur Jean-Louis Thouard, rendez-vous sur son site Internet : lebaron-rouge.com



L'EXPOSITION « LES MATIÈRES DU TEMPS » AU PAVILLON DE VERRE

Jusqu'au 20 mai 2019, le pavillon de verre accueille une nouvelle exposition temporaire appelée « Les matières du temps ». L'archéologie a pour vocation l'étude des sociétés humaines du passé (*habitat, artisanat, consommation, spiritualité...*) à travers les témoignages matériels (*vestiges et objets*) qui

ont survécu à l'œuvre du temps. L'étude des matériaux et du développement des techniques est donc une science cruciale pour la compréhension des jalons de l'histoire de l'humanité. Cette exposition donne un aperçu de la diversité et de la richesse des découvertes réalisées sur le territoire

depuis cent cinquante ans. Matières, formes et techniques offrent une vision de leurs usages à travers le temps, dont l'étude, toujours en cours, est le résultat du travail de plusieurs générations d'archéologues amateurs ou professionnels, tous passionnés par leur région et son histoire. ■

► Exposition du 1^{er} décembre 2018 au 20 mai 2019. Gratuit.

LA GALERIE DU TEMPS S'ENRICHIT DE 29 NOUVEAUX CHEFS-D'ŒUVRE ET RESTE GRATUITE POUR TOUS

La Galerie du temps est véritablement le cœur du Louvre-Lens. Dans un espace unique de 3000 m², elle expose plus de 200 chefs-d'œuvre prêtés par le musée du Louvre. Selon une présentation chronologique allant du IV^{ème} millénaire avant notre ère jusqu'au milieu du XIX^{ème} Siècle, elle offre un parcours inédit à travers l'histoire de l'art et de l'humanité. Croisant les époques, les techniques et les civilisations, elle permet de contempler différemment les collections du Louvre. Comme chaque année au début du mois de décembre, la collection s'est de nouveau enrichie. Il s'agit de 29 nouveaux chefs-d'œuvre. Parmi ces derniers, citons quelques exemples comme « *Tête d'ange : fragment d'un décor de la Basilique de Torcello représentant le Jugement dernier* », « *Icône : le Christ bénissant et la Vierge en prière* », « *La Vierge et l'Enfant avec deux anges* » ou encore « *Portrait d'une femme âgée* ». ■



► La Galerie du temps est ouverte aux horaires du musée (fermeture hebdomadaire le mardi). Gratuit.



TFM REVIENT EN JANVIER POUR VOS ENFANTS

Depuis neuf ans, chaque début d'année démarre par un temps fort dédié aux spectacles de marionnettes. TFM, tel est le nom de cette manifestation culturelle, est un programme proposé en collaboration entre la Ville de Lens et Frantz Marin, programmateur de TFM.

Cette année, ce sont plusieurs spectacles qui seront organisés à la médiathèque Robert-Cousin et au Colisée. Destinés à un public âgé au minimum de 5 ans, ces sept spectacles de marionnettes proposeront de voyager dans des univers féériques entre ombres et lumières, rêves et réalité. ■

Exposition

Partez à la découverte des Marionnettes de Liège et du Jehan de Pévèle dans la galerie du théâtre Le Colisée du 16 janvier au 6 février.



mercredi 23 janvier
Bobinus circus

Cie Lutka
Petit théâtre de la médiathèque
Robert-Cousin
15h

mercredi 16 janvier
Le Cirque est arrivé
Clair de Lune Théâtre
Petit théâtre de la médiathèque
Robert-Cousin
15h



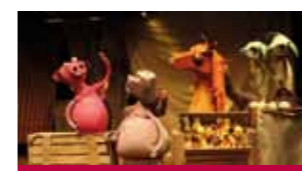
mercredi 30 janvier
Vent debout

Cie des Fourmis dans la Lanterne
Petit théâtre de la médiathèque
Robert-Cousin
15h



mercredi 6 février
La cirque de Pépito

Théâtre du Rebond
Petit théâtre de la médiathèque
Robert-Cousin
15h



samedi 19 janvier
La ferme des animaux

Cie Pipa Sol
Théâtre Le Colisée
16h30



samedi 26 janvier
Magic kermesse

Théâtre du N'ombrile
Petit théâtre de la médiathèque
Robert-Cousin
15h



samedi 2 février
La forêt en délire

Cie Tino Valentino
Petit théâtre de la médiathèque
Robert-Cousin
15h

Spectacles gratuits pour les enfants, 5€ pour les adultes accompagnant. Informations et réservations au 03 21 28 37 41

Zoom



CRÉDIT PHOTO HÉLÈNE PAMBONIN

LES COQUETTES

LES COQUETTES, BIEN PLUS QU'UN PHÉNOMÈNE

23/1 Les Coquettes, c'est une présence scénique incroyable, un goût bien affirmé pour la musique et des textes drôles, osés dans lesquels tout le monde se reconnaît avec délice. Elles se moquent d'elles-mêmes pour mieux envoyer valser les clichés, flinguent les relous à coups de syncopes féministes et se jouent des conventions pour mieux en rire. Les Coquettes, c'est unique et moderne, c'est plus que de la musique, plus que de l'humour.

Coup de Projecteur sur...

Juliette est l'archétype de la jolie blonde au teint de porcelaine et à l'air sage. Mais derrière cette plastique parfaite se cache une personnalité étonnante ! Dans sa tête elles sont plusieurs ; la gaffeuse, la fleur bleue, l'érudite et la séductrice. Cette folie douce est un mélange détonnant et décapant. Comme elles sont plusieurs dans sa tête, chacune a son parcours. La séductrice est mannequin égérie pour une marque (bon... celle de sa mère mais ça compte quand même). La fleur bleue a travaillé sur un projet d'album folk. Et l'érudite crée des applications Smartphones et des concepts TV. Quand à la gaffeuse, elle maîtrise parfaitement le cri de la dinde au sein des Coquettes.

Lola est trop ! Trop sympa, trop marrante, trop gourmande, trop en retard, trop décolleté, trop pipelette et trop fan de l'accent belge! Vous l'aurez compris, Lola ne sait pas faire dans la demi-mesure mais c'est pour ça qu'on l'aime. En 7 ans, elle a fait 7 spectacles: Disco, Love Circus, Dracula, Sister Act, Hairspray, elle a sorti un album de pop fell good, participé à la création de plusieurs spectacles (Les Malheurs de Sophie, Love Circus, Dracula) et a été programmatrice d'une salle de concerts à Paris. En fait, Lola c'est un peu comme Wonderwoman sauf que le lycra, sur elle, c'est pas top.

Marie est une bulle de champagne, elle pétille et fait briller les yeux! Mais attention derrière ce joli minois et ce sourire ravageur se cache un caractère bien trempé. Elle râle, elle trépigne, vous attrape, vous secoue et ne vous laisse pas une seconde de répit. Elle vit à 100 à l'heure: elle joue dans des Comédies Musicales (Salut les Copains, Hairspray, le Magicien d'Oz...), au théâtre dans le « Placard » de Francis Veber avec Elie Semoun, fait du doublage (Steven Universe, American Horror Story...) et incarne Agathe, une nouvelle voisine dans la série « Nos Chers Voisins ». Elle fait aussi la cuisine, vient de commencer le ukulélé, s'est mit au tricot puis a arrêté,... Marie hyper active ? Non... Juste passionnée. Aujourd'hui elle fonce direction Les Coquettes, vous la suivez ?

► Théâtre le Colisée à 20h
Tarifs : 25€ - Tarif réduit : 17,50€ - Tarif jeune : 12,50€



CRÉDIT PHOTO M. FÉCON

Musique

24/1 SHUFFLE
Leur musique est un mélange puissant et atmosphérique, quelque part entre rock alternatif & progressif, agrémenté de touches métal et hip hop, avec une patte « vintage » et un esprit « West Coast », influencée par des groupes comme Porcupine Tree, Foo Fighters, Incubus, Deft ones ou Rage Against The Machine.

► Théâtre le Colisée à 20h
Tarifs : 10€ - Tarif réduit : 7€ - Tarif jeune : 5€



CRÉDIT PHOTO JULIE THIRNOY

26/1 PAULINE CROZE
Pauline Croze est de retour, frémissante comme avant de plonger!

► Théâtre le Colisée à 20h
Tarifs : 25€ - Tarif réduit : 17,50€ - Tarif jeune : 12,50€



CRÉDIT PHOTO CHRISTOPHE CORNÉL

1/2 JIL CAPLAN
« Imparfaite », le nouvel album de Jil Caplan marque le grand retour de l'une des chanteuses les plus attachantes de notre patrimoine artistique. Avec huit albums, une Victoire de la musique, 500 000 disques vendus, l'interprète de « Tout ce qui nous sépare » a évolué, mûri, grandi.

► Théâtre le Colisée à 20h
Tarifs : 15€ - Tarif réduit : 10,50€ - Tarif jeune : 7,50€



CRÉDIT PHOTO PASCALITO

Humour

12/1 JEANFI JANSSENS
L'histoire d'un vrai steward qui mène une double vie et embrasse la comédie.

► Théâtre le Colisée à 20h - Complet



18/1 DIDIER PORTE
Didier Porte reprend du collier avec la vaillance et la détermination qui l'animent. (dès lors qu'il s'agit de se moquer des puissants, des fâcheux ou des cuistres... on peut compter sur lui !).

► Théâtre le Colisée à 20h
Tarifs : 15€ - Tarif réduit : 10,50€ - Tarif jeune : 7,50€

Handball

13/1 MATCH AMICAL

► Gymnase Jaurès à 10h



17/1 TADJIKISTAN
Film réalisé et présenté par Brian Mathe, Morgan Monchaud et Siphay Vera. Après avoir présenté leur périple de 3 années en vélo à travers le monde, le trio de globe-trotters met à l'épreuve un concept original de vélo en bambou fabriqué par de jeunes français à travers une aventure audacieuse de 2 000 km dans les montagnes isolées du Pamir.

► Théâtre le Colisée - 15h - Tarif : 2,20€



Musique classique

29/1 ORCHESTRE À VENTS DE LENS

► Théâtre le Colisée à 20h
Tarifs : 15€ - Tarif réduit : 10,50€ - Tarif jeune : 7,50€



♥ Notre coup de cœur



16/1 NUIT DE LA LECTURE
La nuit de la lecture se met en mode PolarLens le samedi 19 janvier. Venez rencontrer Salvatore Minni lors d'un café lecture, partez sur les traces de la police scientifique, faites vous dédicacer vos ouvrages par Gaylord Kemp ou assistez à un spectacle d'improvisation lors de cette journée exceptionnelle.

► Retrouvez le programme en détails sur PolarLens.fr

Football

5/1 Tournoi senior par le Sporting Détente Club de Lens

► Stade Léo Lagrange de 9h à 19h

6/1 Tournoi enfant par le Football Club des Hauts de Lens

► Stade Léo Lagrange de 9h à 19h

12/1 Tournoi U6-U7 par l'Amicale Sportive Lensoise

► Stade Léo Lagrange de 13h30 à 19h

13/1 Tournoi U8-U9 par l'Amicale Sportive Lensoise

► Stade Léo Lagrange de 9h à 19h

19/1 Béthune futsal / Toulon Elite

► Halle Coubertin de 18h

20/1 Tournoi U10/ U11 par l'Amicale Sportive Lensoise

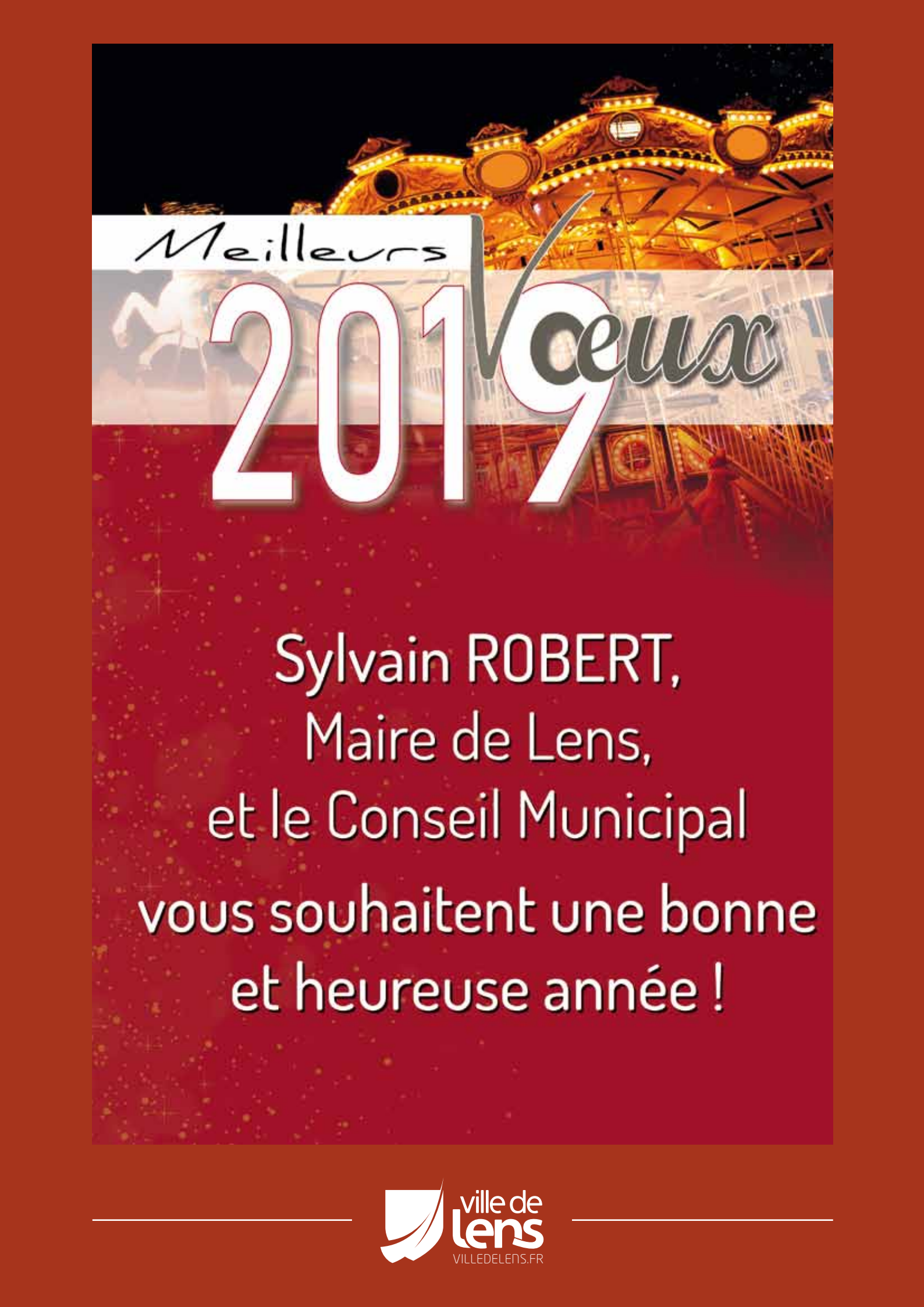
► Stade Léo Lagrange de 9h à 19h



Vœux à la population

8/1 VOEUX 2019
La cérémonie des vœux sera suivie d'un concert de l'Orchestre Kubiak.

► Salle Bertinchamps à 19h - sur réservation



Meilleurs

2019 *Voeux*

Sylvain ROBERT,
Maire de Lens,
et le Conseil Municipal
vous souhaitent une bonne
et heureuse année !